



■ **Décision n°2022-576**
Domaine et patrimoine

Le maire de Creil,
Direction des affaires générales

- Vu les lois 82-213 du 2 mars 1982 et 82-623 du 22 juillet 1982 modifiées relatives aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,
- Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 juillet 2020, certifiée exécutoire le 15 juillet 2020 portant délégation à monsieur le maire de la totalité des pouvoirs énumérés à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, à charge pour lui de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal,

■ **Considérant :**

Que la ville de Creil souhaite autoriser « le secours populaire de l'Oise » à occuper la salle municipale de la Grange à Musique, sise 16 boulevard Salvador Allende à Creil (60100), pour réaliser le spectacle musical « les rockeurs ont du cœur », qui se déroulera le 17 décembre 2022, de 20h00 à 01h00.

■ **Décide :**

Article 1 : de signer une convention avec « le secours populaire de l'Oise », sis 2 rue Pierre Semard à Nogent-sur-Oise (60180), représenté par sa Directrice, madame Nathalie CARPENTIER, pour la mise à disposition susvisée.

Article 2 : de conclure cette mise à disposition à titre gracieux pour le 17 décembre 2022 uniquement.

Article 3 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis – 14 rue Lemerchier – 80000 Amiens – dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
après dépôt en sous-préfecture le 02/12/2022
et publication numérique
affiché le
CREIL, le 02/12/2022

Jean-Claude VILLEMAIN

Maire de Creil
Président de l'ACSO

Creil, le 29 novembre 2022

Pour le Maire et par délégation
La Directrice du Pôie « Vie de la Cité »
Corinne FABLET

Date d'affichage par voie électronique sur le site officiel de la Ville de Creil :